

# Feuille officielle

## Commune mixte de Plateau de Diesse Communes de Nods & de La Neuveville

Toute reproduction, partielle ou totale du contenu rédactionnel est réservé



Commune  
de  
La Neuveville



Commune  
mixte de Plateau  
de Diesse



Commune  
de  
Nods

### Commune de La Neuveville

Place du Marché 3  
2520 La Neuveville  
www.laneuveville.ch

5 / Feuille officielle No 18 - Vendredi 12 mai 2023

#### MUNICIPALITE DE LA NEUVEVILLE AGENCE AVS REGIONALE

L'agence AVS est fermée **vendredi 12 mai 2023**.  
Le personnel participe à l'Assemblée Générale des  
Agences AVS du canton de Berne.

En cas d'urgence :

AVS : Veuillez vous adresser à la caisse de compen-  
sation du canton de Berne au 031 379 79 79 ;

AI : Veuillez vous adresser à l'Office AI du canton de  
Berne au 058 219 71 11.

Nous vous remercions pour votre compréhension.

AGENCE AVS



#### PAROISSE CATHOLIQUE DE LA NEUVEVILLE - PLATEAU DE DIESSÉ

Rue des Mornets 15  
2520 La Neuveville

#### CONVOCAZIONE A L'ASSEMBLEE DE PAROISSE

LE 12 JUN 2023  
à 20h00 à la salle de paroisse

Ordre du jour :

- 1) Méditation
- 2) Nomination des scrutateurs
- 3) Procès-verbal de l'assemblée de paroisse  
du 05.12.2022
- 4) Comptes 2022, rapport organe de révision
- 5) Mandat présidence 2024 - 2028
- 6) Nomination membres du conseil de paroisse
- 7) Nomination d'un président
- 8) Suivi des prestations UP
- 9) Informations de l'équipe pastorale
- 10) Rapport de la Présidente du Conseil  
de paroisse
- 11) Divers

Le Président de l'Assemblée de Paroisse  
Jean-Pierre Latscha

## Ancien district de La Neuveville



#### FERMETURE DES BUREAUX DE L'ADMINISTRATION CANTONALE

La Préfecture et l'Autorité de protection de l'enfant  
et de l'adulte (APEA) de l'arrondissement adminis-  
tratif du Jura bernois informent la population que  
leurs guichets et leurs centrales téléphoniques  
seront exceptionnellement fermés le vendredi 19  
mai 2023 toute la journée.

Courtelay, le 12 mai 2023

La Préfecture et l'APEA

## Fondation de la Piscine du Landeron

14 MAI 2023  
FÊTE DES MERES

PISCINE du LANDERON

OFFREZ UN BON D'ABONNEMENT  
DE SAISON 2023

AVEC 10% DE RABAIS

AU KIOSQUE DU CENTRE DU LANDERON

Piscine chauffée du Landeron  
OUVERTURE

Samedi 13 mai 2023

Prix indigène pour les habitants  
de La Neuveville

DU 13 AU 15 mai 10%  
DE RABAIS

POUR TOUS SUR LES  
ABONNEMENTS DE SAISON  
(Avec photo)

Toujours avec l'aquagym gratuit  
&

leçons de natations privées avec  
Stefan Volery  
Swimming School Academy

#### Avis de construction

Requérante : Union Suisse d'habitation SA, Rue Da-  
niel-Jeanrichard 28, 2300 La Chaux-de-Fonds

Auteur du projet : Atelier A5-Jeanneret-Gris Sàrl,  
Rue Fin-de-Praz 22, 2024 St-Aubin.

Emplacement : parcelle no 521, au lieu-dit : "Route  
de Neuchâtel 27", commune de La Neuveville.

Projet : démolition du bâtiment existant et construc-  
tion d'un immeuble mixte d'habitation et de bureaux,  
aménagement de 9 places de stationnement et pose  
d'installations photovoltaïques en toiture.

Dimensions : selon plans déposés.

Construction : selon plans déposés.

Zone : HA3.

Recensement arch. : ensemble bâti C.

Dérogations : art. 80 LR et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 4 juin  
2023 inclusivement auprès de l'administration com-  
munale de La Neuveville. Les oppositions ou réserves  
de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans  
le même délai à la Préfecture du Jura bernois, Rue de  
la Préfecture 2, 2608 Courtelay.

Les éventuelles demandes de compensation des  
charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le  
même délai et à la même adresse.

Courtelay, le 5 mai 2023.

La préfète : Stéphanie Niederhauser

#### Noctambus et Moonliner

La Commune participe financièrement aux services  
de bus Noctambus et Moonliner. Ceux-ci permettent  
aux noctambules de rentrer, chaque weekend, en  
toute sécurité à La Neuveville aux horaires suivants:

- Noctambus au départ de la Place Pury  
(Neuchâtel) à 2h15 et 4h00
- Moonliner 33 au départ de la Gare (Bienne)  
à 2h15 / Ces deux services sont payants !

## le caj le centre animation jeunesse

078 400 34 35 @caj\_district info@lecaj.ch

#### Horaires du weekend :

Vendredi 15h00 - 20h00 Accueil libre  
Samedi 13h00 - 17h00 Portes ouvertes  
19h00 - 23h00 Accueil libre

#### PROCHAINES ACTIVITÉS

LE CENTRE  
DES  
JEUNES  
PORTES OUVERTES  
À TOUTE LA POPULATION  
SAMEDI 13 MAI 2023 DE 13H00 À 17H00

le caj  
le centre animation jeunesse

- VISITES GUIDÉES
- INFOS SUR LES ACTIVITÉS ET  
PRESTATIONS DU CAJ
- STAND DE PRÉVENTION SUR LES  
ADDICTIONS PAR SANTÉ BERNOISE
- BAR À CRÊPES
- INITIATION SKATE/TROTT/ROLLER (13H30 - 16H30)
- GAME OF SCOOT (16H)
- MUSIQUE & DJ

CAJ\_DISTRICT 078 400 34 35 @NEURICALCH

Le CAJ vous accueille le samedi 13 mai entre 13h  
et 17h pour ses portes ouvertes.  
Venez découvrir le CAJ, ses locaux, ses activités et  
prestations. Des petites animations seront propo-  
sées ainsi qu'un bar à crêpes.  
Vous êtes toutes et tous les bienvenues !

**Samedi 17 juin : WARRIORS GAMES 2.0**  
Viens défier tes amis lors de différentes épreuves  
sportives et fun au bord du lac de St-Joux.  
! Inscription jusqu'au 17 mai 2023 au CAJ !

Police cantonale à La Neuveville  
031 638 88 60



### La Commission de la sécurité favorable au crédit Polycom

La Commission de la sécurité demande au Grand Conseil d'approuver le crédit 2024-2028 pour le fonctionnement du réseau radio de sécurité Polycom. L'approbation des comptes annuels 2022 des Fonds de loterie et du sport n'a pas rencontré d'opposition. La commission s'est également penchée sur les défis actuels dans le domaine de l'exécution judiciaire, notamment le plan directeur pour la mise en œuvre de la stratégie de l'exécution judiciaire, le vieillissement de la population carcérale et la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques.

La Commission de la sécurité (CSéc) du Grand Conseil a examiné les affaires en vue de la session d'été 2023. Elle est favorable au crédit d'un montant annuel de 4,25 millions de francs ainsi qu'à des dépenses uniques de 2,73 millions de francs pour l'exploitation et l'entretien du réseau radio de sécurité Polycom de 2024 à 2028. Polycom est le réseau radio national des autorités et des organismes chargés du sauvetage et de la sécurité. Il permet le contact radio direct notamment entre la police, les sapeurs-pompiers, les services sanitaires d'urgence, l'Office fédéral de la douane et de la sécurité des frontières, la protection civile et les exploitants d'infrastructures critiques.

### Oui aux comptes annuels 2022 des Fonds de loterie et du sport

Les comptes annuels 2022 du Fonds de loterie et du Fonds du sport n'ont pas été contestés au sein de la CSéc. L'an dernier, le Fonds de loterie a distribué environ 25,16 millions de francs à des projets d'utilité publique. Les contributions du Fonds du sport se sont quant à elles élevées à 12,55 millions de francs. C'est pour les compétitions sportives que les demandes de subventions ont le plus augmenté suite à la levée des restrictions sanitaires dues au COVID-19. Les organisations ont eu la possibilité de demander des aides jusqu'à fin juin 2022 dans le cadre des mesures de soutien liées au coronavirus. En 2022, 42 650 francs ont été prélevés à ce titre sur le Fonds de loterie et 71 000 francs sur le Fonds du sport. De 2020 à 2022, des subventions COVID-19 d'un montant total de 2,01 millions de francs ont été versées, dont 1,89 million de francs en faveur du sport.

### Développements dans le domaine de l'exécution judiciaire

Lors d'une journée de séminaire organisée à l'établissement pénitentiaire de Thorberg, les membres de la Commission de la sécurité ont été informés des développements et des défis actuels dans le domaine de l'exécution judiciaire. Le vieillissement de la population carcérale et la prise en charge des personnes souffrant de troubles psychiques ont été des thématiques centrales pour lesquelles l'exécution judiciaire doit proposer des mesures spécifiques. Le vieillissement devient encore plus problématique avec la hausse du nombre de personnes détenues. Enfin, la prise en charge doit être adaptée pour les personnes souffrant de troubles psychiques, lesquels ont parfois un lien avec le délit commis.

### Plan directeur pour la mise en œuvre de la stratégie de l'exécution judiciaire

Les échanges avec des expertes et des experts de l'exécution de peines et des mesures se sont déroulés quelques semaines avant l'examen au Grand Conseil de plusieurs dossiers importants. En raison du changement d'appartenance cantonale de

Moutier, la prison régionale qui y sert actuellement à l'exécution de peines administratives ne sera plus sur sol bernois. Des places de détention doivent être aménagées en remplacement au sein de la nouvelle prison prévue à Witzwil. Dans ce contexte, le CSéc a passé en revue le plan directeur renforcé pour la mise en œuvre de la stratégie de l'exécution judiciaire. Celui-ci dresse un état des lieux stratégique des projets de construction, des évolutions citées dans l'exécution des peines et des accords passés avec les cantons membres du Concordat de la Suisse du Nord-Ouest et de la Suisse centrale sur l'exécution des peines et mesures. Le canton s'appuie sur cette stratégie pour respecter les contraintes complexes liées à la planification des places de détention sur son territoire. Les affaires concrètes relatives aux constructions seront quant à elles examinées par la Commission des infrastructures et de l'aménagement du territoire en vue de la session d'été.

### Présentation du système d'exécution des peines sur mesure à Thorberg

Pour clôturer la journée, les membres de la commission ont visité les anciens et les nouveaux bâtiments de l'établissement pénitentiaire de Thorberg. Ils ont pris connaissance des mesures de construction prévues et ont eu l'occasion d'échanger avec des membres du personnel et des personnes détenues. Cela leur a permis de se faire une idée du nouvel état d'esprit qui règne à Thorberg avec l'exécution des peines sur mesure. Mis en place par l'ancien directeur Hans-Rudolf Schwarz et maintenu par la nouvelle directrice Regine Schneeberger, ce système utilise de manière ciblée les ressources des quelque 170 hommes qui y exécutent une peine en milieu fermé.

### Nouvelles offres pour faire face au manque de personnel enseignant

Le manque de personnel enseignant pose encore de grands défis aux écoles en vue de la rentrée scolaire 2023/24. Afin de faire face à la hausse de la demande, les hautes écoles pédagogiques mettent sur pied des offres destinées aux personnes qui enseignent sans diplôme d'enseignement et des offres dans le domaine de l'éducation spécialisée.

Cela fait plusieurs années que l'école obligatoire connaît une pénurie de personnel enseignant. Ce phénomène s'explique par plusieurs raisons : la pandémie de coronavirus, le nombre croissant d'élèves, une vague de départs à la retraite parmi le personnel enseignant, les conséquences de la guerre en Ukraine et la pénurie générale de personnel qualifié. À l'heure actuelle, quelque 500 postes d'enseignement à durée indéterminée restent à pourvoir à l'école obligatoire pour la rentrée. Afin d'aider les établissements de la scolarité obligatoire à faire face à cette situation, le canton a élaboré de nouvelles mesures pour compléter celles déjà en place (voir encadré). La Direction de l'instruction publique et de la culture (INC), à travers les inspections scolaires et les hautes écoles pédagogiques en particulier, soutient et accompagne les écoles dans la mise en œuvre de ces mesures.

### Camp d'été en préparation

Avec le concours de l'INC, la Haute école pédagogique germanophone PHBern développe une offre spécifiquement destinée aux personnes qui enseignent sans diplôme d'enseignement. Cette offre viendra s'ajouter à la semaine de planification et d'orientation que la PHBern propose déjà aux



## Commune de Nods

**JEUX EN FORÊT**  
AU CANAPÉ FORESTIER DE NODS

**31 MAI 2023**

**14H00 - 16H30**  
AU CANAPÉ FORESTIER

**AVEC 4 HEURES OFFERTS**

**ENFANTS DE 2H-7H**  
MAX. 20 ENFANTS

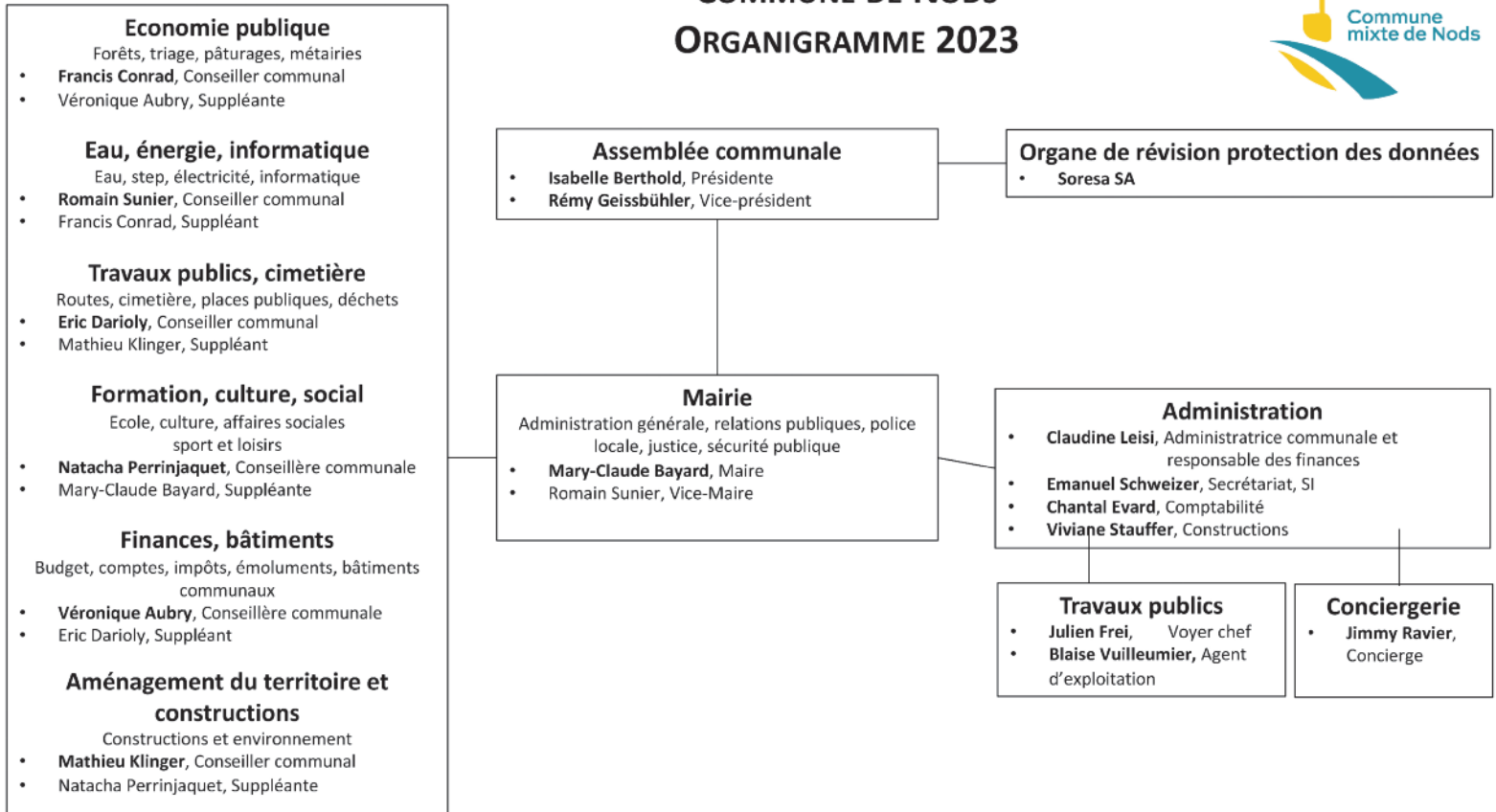
**SDN** SUR INSCRIPTION 079.581.06.23

jeunes titulaires d'un diplôme d'enseignement. La nouvelle offre prendra la forme d'un camp qui aura lieu durant les vacances d'été. Il abordera la planification du premier trimestre dans différents formats, sous un angle propre au groupe cible afin de répondre à toute l'étendue de ses besoins spécifiques. Le but est d'augmenter la qualité de l'enseignement et de décharger les directions d'école et les équipes enseignantes. La préparation du camp d'été 2023 et du cours d'introduction qui le précédera tourne à plein régime.

Créer des incitations à se former en cours d'emploi Les thèmes interdisciplinaires sont actuellement très demandés dans les offres de formation continue que la PHBern et l'Institut NMS proposent déjà aux personnes qui enseignent sans formation pédagogique. La demande est élevée également dans le domaine de l'éducation spécialisée. Des offres de formation continue et de soutien sont en cours d'élaboration pour les personnes actives dans ce domaine sans la formation prévue. Pour la Direction de l'instruction publique et de la culture et la PHBern, l'important est d'inciter les participantes et les participants à entreprendre la formation pédagogique requise en cours d'emploi. À cet effet, elles s'emploient à créer un module de formation continue à l'intention des enseignantes et des enseignants sans formation pédagogique dont les éléments pourront être comptabilisés dans un futur cursus d'études.

### Se familiariser avec les bases de l'éducation spécialisée

Dans le domaine de l'éducation spécialisée, la PHBern propose deux cours de base pour les personnes en reconversion professionnelle. Le premier présente les aspects importants de l'éducation spécialisée en milieu scolaire, avec une option d'approfondissement individuel. Il s'adresse aux enseignantes et enseignants ayant suivi la formation continue de la PHBern "Introduction pour les personnes qui enseignent sans diplôme d'enseignement" ou qui ont plus de deux ans d'expérience dans une école.

**COMMUNE DE NODS  
ORGANIGRAMME 2023**



### HORAIRE DE LA DÉCHETTERIE

La déchetterie de Nods est ouverte comme suit :

	Mai	
<b>Lundis</b>	15, 22	8h00 - 12h00
<b>Samedi</b>	27	8h00 - 12h00
<b>Mercredi</b>	31	8h00 - 12h00

Nous vous remercions de bien vouloir respecter cet horaire.

**ADMINISTRATION COMMUNALE**

*Commune mixte de Nods*

### Nouvel employé au secrétariat

Le Conseil communal a le plaisir d'accueillir

**M. Emanuel Schweizer**

en qualité de collaborateur spécialisé au secrétariat et qui prendra officiellement sa nouvelle fonction le lundi 15 mai 2023. Le Conseil communal ainsi que les employés lui souhaitent une cordiale bienvenue au sein de l'administration de Nods ainsi que leurs meilleurs vœux pour son avenir professionnel et personnel.

Nods, le 12 mai 2023.

**CONSEIL COMMUNAL**

### FERMETURE DE L'ADMINISTRATION COMMUNALE À NODS

Nous vous informons que l'Administration communale sera fermée les jeudi et vendredi, 18 et 19 mai 2023 en raison de l'Ascension.


### LOGEMENTS VACANTS

Dans le cadre de la statistique des logements vacants, nous rappelons que, selon la législation, **tous les propriétaires de logements ont l'obligation d'annoncer les logements vacants au 1<sup>er</sup> juin 2023** auprès de l'administration communale.

Merci de votre collaboration

Administration communale

Consultez gratuitement la Feuille officielle  
[www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)




### DÉPÔT DES BRANCHAGES JUSQU'À NOUVEL AVIS

Il est désormais interdit de déposer les branchages à proximité du foyer du 1<sup>er</sup> août, vers le stand de tir. Jusqu'à nouvel avis, les branchages seront déposés dans la benne de déchets verts installée à la Route de Lignièrres, à la hauteur du départ de l'ancien télésiège. Il est rappelé qu'aucun autre matériel ne devra y être déposé.

En cas de non-respect des prescriptions le Conseil communal prendra les mesures qui s'imposent et pourra réduire les heures d'accès. Nous vous invitons donc à respecter scrupuleusement le dépôt de vos déchets verts et branchages et vous en remercions par avance.

**Nous vous rappelons que toute personne qui dépose des déchets verts ou des branchages doit être au bénéfice d'une vignette.** Cette vignette peut être retirée ou commandée à l'administration communale (032 751 24 29 ou [commune@nods.ch](mailto:commune@nods.ch)). Son prix est de CHF 80.00 par année.

Administration communale



### Fête nationale 2023


Vivre la soirée du 1<sup>er</sup> août différemment dans le cadre d'une chorale éphémère

Vous souhaitez participer activement à la soirée du 1<sup>er</sup> août ? En partenariat avec Angela Valazza, nous vous proposons de rejoindre les rangs d'une chorale éphémère qui sera mise sur pied à cette occasion.

Inutile d'avoir un talent particulier pour l'intégrer, il vous suffit simplement d'aimer chanter et d'être disponible pour quatre soirées de répétition. L'objectif, en plus de se faire plaisir, est d'interpréter 3 ou 4 chansons, dont l'Hymne national, à l'occasion des festivités du 1<sup>er</sup> août qui seront célébrées sur la Place du Village à Nods.

Inscriptions : [chorale2023nods@gmail.com](mailto:chorale2023nods@gmail.com)

Conseil communal de Nods



14.06./28.06./05.07./31.07.2023 19h30-20h30  
 Local de répétition de la fanfare (Ancienne Ecole)

**Horaires 2023 - Téléphone & Guichet**

La permanence téléphonique est assurée du :  
LUNDI AU VENDREDI DE 8H00 À 11H30 ET DE 13H30 À 16H00

Le guichet de l'administration est ouvert selon l'horaire suivant :

Jours	Matin	Après-midi
Lundi	08h00 - 11h30	14h00 - 18h00
Mardi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Mercredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Jeudi	08h00 - 11h30	14h00 - 16h00
Vendredi	10h00 - 11h30	14h00 - 16h00

Si vous ne pouvez pas passer aux heures  
d'ouverture vous pouvez fixer un rendez-vous

Pour des renseignements pointus au contrôle des habitants, veuillez vous présenter lundi & mardi toute la journée ou mercredi, jeudi & vendredi matin.

Les coordonnées de l'administration sont les suivantes :

Adresse postale : Commune mixte de Plateau de Diesse  
La Chaîne 2 – 2515 Prêles

Adresse e-mail : [info@leplateaudiedesse.ch](mailto:info@leplateaudiedesse.ch)

Téléphone : 032 315 70 70

Site internet : [www.leplateaudiedesse.ch](http://www.leplateaudiedesse.ch)

En 2023, l'administration sera fermée aux dates suivantes :

Jours	Du	Au	Raison
Jeudi-			
Vendredi	18.05.2023	19.05.2023	Ascension
Lundi	29.05.2023		Lundi de Pentecôte
	24.07.2023	04.08.2023	Fermeture estivale
	25.12.2023	02.01.2024	Fermeture fin d'année

**Plan d'ouverture de la déchetterie de Diesse**

Lundi	Mercredi	Samedi
10:30 - 11:30	16:30 - 18:30	09:00 - 11:30

**Points de collecte des déchets verts  
Lamboing / Prêles**

Les deux points de collectes sont à l'extérieur, donc accessibles en tout temps à l'exception du dimanche. Des contrôles de vignettes seront effectués.

Les déchetteries et les points de collecte des déchets verts sont destinés uniquement aux personnes domiciliées dans la Commune mixte de Plateau de Diesse.

**PASSAGE DU BIBLIOSBUS  
À DIESSÉ, LAMBOING ET PRÊLES  
Stationnements du 1<sup>er</sup> trimestre 2023****Stationnements**

Diesse : Devant le complexe communal  
«Le Battoir», entre 11h00 et 11h45

Prêles : A l'Est du bâtiment administratif,  
entre 13h15 et 14h15

Lamboing : A l'arrêt de bus, entre le restaurant du  
Cheval Blanc et la boulangerie Bayard,  
entre 14h30 et 15h30

20 mai, 3 juin, 17 juin

L'administration communale

**LOCAUX À LOUER**

En raison du déménagement de certaines classes d'école dans la nouvelle Ecole Les Joncs à Prêles et dans le cadre d'une réflexion générale pour l'utilisation des locaux libérés, des espaces seront disponibles dès le mois de septembre 2023.

Il s'agit des locaux suivants :

- Lamboing, Route de Diesse 9, Ecole à journée continue, deux étages distincts, rez-de-chaussée : environ 112 m<sup>2</sup>, 1<sup>er</sup> étage : environ 135 m<sup>2</sup>, local annexe avec entrée séparée : environ 25 m<sup>2</sup>.

- Lamboing, Vieux collège, Route de Diesse 2, plusieurs locaux allant de 30 m<sup>2</sup> à 55 m<sup>2</sup>.

- Diesse, ancienne administration communale et classes d'école, Route de Nods 2, administration communale : environ 64 m<sup>2</sup> et deux salles de classes : environ 57 m<sup>2</sup> chacune

Toute personne, association ou entreprise intéressée, etc., peut faire parvenir sa demande à l'administration communale, La Chaîne 2, 2515 Prêles d'ici au 15 mai 2023.

Pour toutes informations, merci de contacter Mme Landry au no 032 315 70 70.

L'administration communale

**CRÊT DE FOURMIS - CHEMIN DU MALIÉ  
DÉCHETTERIE VERTE**

Depuis la construction du nouveau quartier du **Crêt de Fourmis**, la commune a constaté qu'il y avait beaucoup plus de trafic pendulaire sur ce tronçon. Nous prions donc la population de bien vouloir utiliser les routes officielles.

De plus, concernant **Chemin du Malié**, nous vous rappelons qu'il n'est pas possible de se rendre à la déchetterie les dimanches, et que les utilisateurs de cette route son priés de bien vouloir y respecter la limitation.

Nous profitons de cette annonce afin de rappeler à la population **qu'il est interdit de déposer des déchets verts le dimanche et jours fériés**, tant à Lamboing qu'à Prêles.

Nous rappelons aussi que **les entreprises ne sont pas autorisées** à accéder à cette déchetterie.

D'avance, nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à ces prescriptions, par respect pour les personnes habitant à proximité des décharges.

L'administration communale

**DÉPÔT DES DÉCHETS VERTS**

Par cette annonce, nous aimerions rappeler à la population **qu'il est interdit de déposer des déchets verts le dimanche et jours fériés**, tant à Lamboing qu'à Prêles.

Nous rappelons aussi que **les entreprises ne sont pas autorisées** à accéder à cette déchetterie.

D'avance, nous vous remercions de bien vouloir vous conformer à ces prescriptions, par respect pour les personnes habitant à proximité des décharges.

L'administration communale

**LOGEMENTS VACANTS**

Dans le cadre de la statistique fédérale pour le dénombrement des logements vacants, nous rappelons aux propriétaires de logements qu'ils ont l'obligation d'annoncer leurs logements vacants au 1<sup>er</sup> juin 2020 à l'administration communale.

**Merci donc de bien vouloir faire votre annonce jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2023 au plus tard par courriel à [info@leplateaudiedesse.ch](mailto:info@leplateaudiedesse.ch) ou par téléphone au 032 315 70 70.**

Merci de votre collaboration.

L'administration communale

**FERMETURE DE L'ADMINISTRATION  
ET DE LA DÉCHETTERIE  
ASCENSION ET PENTECÔTE**

En raison de l'Ascension et de Pentecôte, **l'administration sera fermée les 18 et 19 mai 2023** ainsi que le 29 mai 2023. En cas d'urgence uniquement, vous pouvez laisser un message au 079 380 91 29.

La déchetterie de Diesse, quant à elle, sera fermée uniquement le lundi de Pentecôte, soit le **29 mai 2023**.

L'administration communale

**INSCRIPTION ENFANTS  
À LA CRÈCHE LA LUCIOLE**

Vous êtes parents ou futurs parents et recherchez une place d'accueil pour votre enfant. Il est désormais possible de nous transmettre votre demande d'inscription pour la rentrée d'août 2023 auprès de la crèche La Luciole.

En effet, notre infrastructure permet aux parents de concilier vie familiale et vie professionnelle tout en faisant évoluer leur enfant dans un cadre harmonieux et chaleureux.

Nous sommes à disposition pour toute demande, visite ou rencontre : [laluciole@leplateaudiedesse.ch](mailto:laluciole@leplateaudiedesse.ch) ou 032 315 18 00.

L'Équipe de la crèche La Luciole



L'association PLATEAU VIVANT organise sa deuxième rencontre dédiée aux personnes désireuses de s'investir à titre personnel, au nom de leur association ou de leur société, pour proposer des **animations,**

**cours et ateliers** ou partager des locaux de **co-working** dans des futurs locaux de rencontre au Plateau.

**le 25 mai 2023 à 19h30 au Battoir de Diesse**  
Inscription : [www.plateauvivant/agenda/](http://www.plateauvivant/agenda/) ou au 079 699 42 18

PLATEAU VIVANT a pour mission de relier pour renforcer la vie sociale, économique et environnementale au Plateau (Lignièrès, Nods, Plateau de Diesse).

Autres événements à venir :

- **Atelier de spirale à plantes aromatiques**  
27 mai 10h-16h Prêles
- **Atelier à idées** 15 juin 19h30 Battoir à Diesse



## Avis de construction

**Requérant :** M. Stéphane Carnal, Ruelle des Pomiers 5, 2518 Nods

**Auteur du projet :** M. Robin Carnal, Ruelle des Pomiers 5, 2518 Nods Propriétaire foncier : Carnal & Fils SA, Route de Diesse 21, 2516 Lamboing

**Projet :** Extension de la halle de charpente en vue d'y entreposer du matériel, parcelle no 2144, Route de Diesse 21, village de Lamboing

**Zone :** Industrielle et artisanale

**Dérogation :** à l'art. 44 RCC

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de la commune mixte de Plateau de Diesse à Prêles jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le dossier peut également être consulté sur la plate-forme eBau <https://www.be.ch/ebau>

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la FOD, soit du 5 mai au 4 juin 2023. Les oppositions dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire à la commune mixte de Plateau de Diesse, La Chaîne 2, 2515 Prêles.

Prêles, le 5 mai 2023

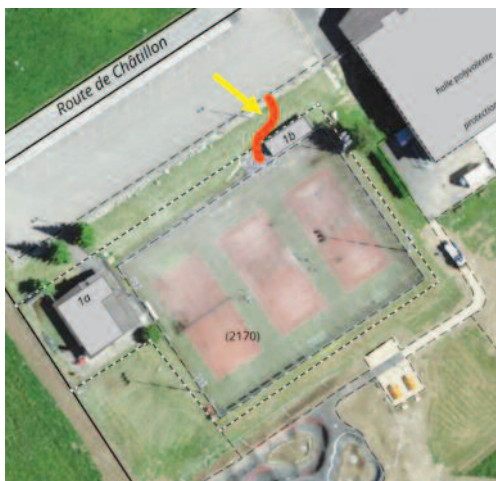
Secrétariat communal

## OUVERTURE DU COURT DE TENNIS

L'Administration a le plaisir de proposer le court de tennis à la population.

Ce lieu étant en libre accès, nous demandons aux utilisateurs de bien vouloir y respecter le matériel et de laisser l'endroit tel que vous l'avez trouvé. Nous déclinons toute responsabilité en cas d'accident.

L'accès se fera depuis le parking comme indiqué sur le plan :



## FÊTE NATIONALE DU 1<sup>er</sup> AOÛT 2023 À PRÊLES

Dans le cadre de l'organisation de la prochaine Fête nationale qui aura lieu le mardi 1<sup>er</sup> août 2023 à Prêles, à la halle polyvalente, le Conseil communal souhaite s'associer les services de toute société locale qui serait intéressée à s'investir pour le rayonnement de la célébration nationale, notamment dans la mise en place et la gestion de la cantine.

Les sociétés séduites par cette perspective voudront bien s'adresser, **d'ici au 16 juin 2023**, à l'Administration communale (soit par téléphone au 032 315 70 70, soit par courriel à [melanie.kiener@leplateaudediesse.ch](mailto:melanie.kiener@leplateaudediesse.ch), soit par courrier à l'adresse La Chaîne 2, 2515 Prêles). Nous nous tenons bien entendu à leur entière disposition pour de plus amples renseignements.

L'administration communale

## PLANTATION ET TAILLE DES HAIES, ARBRES, BUISSONS, SEMIS DES CULTURES / CLÔTURES

### Routes cantonales, communales et privées affectées à l'usage commun

Les riverains des routes énumérées, sises sur le territoire de la commune mixte de Plateau de Diesse, sont priés de tenir compte des indications ci-dessous relatives aux prescriptions légales actuelles en rapport avec la plantation de végétation et la clôture des biens-fonds:

1. Les arbres, buissons ou plantations se trouvant trop près d'une route ou qui surplombent la chaussée représentent un danger pour les conducteurs, mais aussi pour les adultes ou les enfants qui débouchent soudainement sur la chaussée depuis un endroit caché. Dans le but de remédier à ces dangers, la loi du 4 juin 2008 sur les routes (art. 80, al. 3 et 83 LR, RSB 732.1) et l'ordonnance correspondante (art. 56 et 57 OR, RSB 732.111.1) prescrivent entre autre ce qui suit:

- Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,50 m (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est réduite à 2,50 m au dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables.

- Pour les arbres à haute tige et les forêts, il faut respecter les distances à la route suivantes, calculées à partir du centre du pied de la plante:

- 3 m du bord de la chaussée ou 1,5 m du bord extérieur du trottoir le long des routes situées dans une zone d'habitation,

- 5 m du bord de la chaussée le long des routes cantonales en dehors des zones d'habitation,

- 4 m du bord de la chaussée le long des routes communales et des routes privées affectées à l'usage commun en dehors des zones d'habitation,

- 3 m du bord de la piste pour les pistes cyclables autonomes placées en dehors des zones d'habitation.

- La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public.

- Dans les endroits où la *visibilité est restreinte*, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 60 cm. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter les prescriptions en matière de clôture, selon lesquelles leur hauteur ne peut pas dépasser 1,20 m, ni leur distance au bord de la chaussée, être inférieure à 50 cm. Si la végétation présente une hauteur plus grande, il est nécessaire de la tailler jusqu'à la hauteur réglementaire. Cette disposition s'applique aussi à la végétation préexistante.

2. La présente directive oblige les riverains de routes de la commune mixte de Plateau de Diesse, **d'ici au 31 mai 2023**, à tailler leurs arbres ou autre végétation de manière à respecter les profils d'espace libre réglementaires. Si nécessaire, ils entreprendront cette taille plusieurs fois par année.

Dans les endroits où la visibilité est restreinte, les arbres, haies, buissons, cultures horticoles ou agricoles (p.ex. maïs) doivent être plantés ou semés à une distance suffisante de la chaussée pour ne pas devoir être taillés ou fauchés prématurément. Le long des routes communales ou privées affectées à l'usage commun, ce sont les propriétaires riverains qui sont responsables d'éliminer à temps les arbres ou les grosses branches n'offrant pas suffisamment de résistance au vent ou aux intempéries et risquant de tomber sur la chaussée. Ils doivent aussi débarrasser la chaussée de tous rameaux tombés et de feuilles d'automne.

3. Les clôtures pouvant présenter un danger, telles que les clôtures en fil de fer barbelé dépourvues d'un dispositif de sécurité suffisant, doivent être aménagées à une distance d'au moins 2 m du bord

de la chaussée ou à 50 cm du bord extérieur du trottoir.

4. L'organe communal compétent est à disposition pour tout renseignement complémentaire (032 315 70 70).

Au cas où les présentes dispositions ne seraient pas respectées, l'organe compétent de la commune mixte de Plateau de Diesse peut engager la procédure de rétablissement de l'état conforme à la loi.

Prêles, le 10 mars 2023 Le Conseil communal

## VOTATIONS FÉDÉRALES, CANTONALES ET COMMUNALES DIMANCHE 18.06.2023

Il est possible de venir voter à l'administration communale, La Chaîne 2 à Prêles, le **dimanche 18 juin au bureau de vote de 10h00 à 12h00**.

Pour le vote par correspondance, ce dernier doit être déposé à la poste, en courrier A, en temps voulu. Il peut aussi être déposé dans les boîtes aux lettres communales disposées dans les trois villages, **jusqu'au samedi 20h00**.

Pour rappel, les boîtes aux lettres des anciennes administrations communales de Diesse et Lamboing peuvent être utilisées **pour le dépôt des enveloppes de vote par correspondance**, mais ne doivent en aucun cas servir au dépôt d'autres documents pour la commune.

### ATTENTION :

**1. Le vote par correspondance n'est valable que si la carte de légitimation est signée par l'électrice ou l'électeur. N'oubliez donc pas de signer votre carte !**

**2. Pour rappel, seuls les bulletins de vote doivent être insérés dans la petite enveloppe. La carte de légitimation signée doit être glissée dans la grande enveloppe à fenêtre, avec la petite enveloppe contenant les bulletins.**

**Présidence :** M. Raphaël Simon-Vermot

**Administration :** Mme Mélanie Kiener

**Bureau de vote** **Dimanche 18 juin 2023 de 09h45 à 12h00**

**Membres :** M. Sébastien Guisolan  
Mme Asaël Gosteli

**Suppléante :** M. Marina Iseli

**Bureau de dépouillement** **Dimanche 18 juin 2023 à 9h00**

**Membres :** Mme Florence Jeanneret-Grosjean  
Mme Célia Halter  
Mme Anaïs Ilijazi  
M. François Hostettler

**Dimanche 18 juin 2023 à 9H30**

Mme Valérie Jeanguenin  
M. Ulrich Jucker  
Mme Karin Kaltenrieder  
M. Thomas Iseli

**Dimanche 18 juin 2023 à 9h45**

M. François Joliquin  
M. Nils Kammermann  
Mme Laura Hänni  
M. Marc Hofer

**Suppléante :** Mme Gabriela Kaufmann

**L'administration communale**

Consultez gratuitement la Feuille officielle [www.imprimerieducourrier.ch](http://www.imprimerieducourrier.ch)



## Bergerie du Haut (Noire Combe)

La saison 2023 de la Bergerie du Haut va commencer

**L'ouverture aura lieu le samedi 20 mai 2023**



Dortoirs pour 36 personnes  
Location du bâtiment à la journée

Vous trouverez des informations  
concernant les locations sur le site :

[www.leplateaudediesse.ch](http://www.leplateaudediesse.ch)

Le comité de la Bergerie du haut ainsi  
que les gardiens se feront un plaisir de  
vous y accueillir.

Le Comité

### PROGRAMME DES ÂÎNÉS 2023

Nous souhaitons la bienvenue aux jeunes retraités de la commune qui souhaiteraient participer à nos rencontres. Il s'agit des hommes nés en 1958 et des femmes nées en 1959.

Dates	Thèmes	Lieu
Me. 14 juin.2023	Jubilaires	Battoir à Diesse
Me. 06.09.2023	Course annuelle	A définir
Me. 04.10.2023	A définir	Cheval Blanc à Lamboing
Me. 15.11.2023	A définir	Cheval Blanc à Lamboing
Me. 13.12.2023	Fête de Noël	Battoir à Diesse

*Ce programme vous est communiqué sous réserve de modifications en cours d'année.*

### CORDIALE BIENVENUE A CHACUN ET CHACUNE

Les bénévoles de la paroisse de Diesse, Lamboing, Prêles vous invitent à partager

**UNE VISITE du "TEMPLE DE COLOMBIER et ses alentours" avec collation.**

**Le vendredi 26 mai 2023 de 13h à 17h environ**

**Rendez-vous sur le parking de la paroisse à 13h15. Participation Fr. 25.-**

**Inscription + transport par téléphone au 079 347 57 88 Katia**

**jusqu'au 23 mai 2023**

**ultime délai pour raisons d'organisation**

### FEU BACTÉRIEN

Le feu bactérien est une maladie bactérienne très dangereuse des pommiers, poiriers et cognassiers. Une plante touchée peut mourir en l'espace de quelques semaines.

La contamination a lieu par le biais de l'exsudat bactérien qui est sécrété par les arbres malades. Les plantes hôtes du feu bactérien sont exclusivement les arbres fruitiers à pépins (pommiers, poires, cognassiers) et certaines plantes sauvages ou d'ornement; à savoir toutes les espèces de cotonéaster, buissons ardents, pommiers du Japon (chaenomeles), amélanchiers, photinias (stranvaesia), aubépines, sorbiers et alisiers. La vente et la culture des plantes particulièrement menacées sont interdites dans toute la Suisse. Aucun moyen de lutte directe contre le feu bactérien n'est possible. L'utilisation d'antibiotique (streptomycine) nécessite une autorisation qui est cependant limitée aux plantations fruitières de basses tiges professionnelles.

La commune vous propose des informations supplémentaires concernant le feu bactérien, diffusés par l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG) [www.feubacterien.ch](http://www.feubacterien.ch); sur celui du canton de Berne: [www.be.ch/feu-bacterien](http://www.be.ch/feu-bacterien) ou sur celui du canton du Jura [www.frij.ch](http://www.frij.ch) (station phytosanitaire).

Que faire en cas de soupçon d'infection ?

- Les plantes suspectes ne doivent pas être touchées car vous risquez de contaminer une autre plante à la suite de ce simple contact.

- En cas de soupçon de feu bactérien, celui-ci doit être signalé. Avertissez-en immédiatement la commune; la personne chargée de traiter les cas de feu bactérien passera alors chez vous pour prendre les mesures nécessaires.

Administration communale



Nous aidons les personnes souffrant de rhumatismes à mieux vivre au quotidien.

Rheumatismo Schweiz  
Liguo sutgèra contra le rhuematismo  
Liga svizzerca contro il rhuematismo



## Nouvelles de l'administration

### Amélioration notable de la situation à l'Office des immeubles et des constructions

Les recommandations de la Commission de gestion pour améliorer la situation au sein de l'Office des immeubles et des constructions portent leurs fruits: l'office a engagé du personnel supplémentaire, standardisé des processus et mis en place une nouvelle culture de conduite. Comme la mise en œuvre n'est pas encore achevée, la commission a demandé à recevoir un nouveau compte rendu dans le courant de l'année. Ces informations figurent dans le rapport d'activité que la CGes vient d'adopter.

Lors de la session d'été 2021, le Grand Conseil a pris connaissance à l'unanimité d'un rapport de la Commission de gestion (CGes) du Grand Conseil. Il faisait état de la situation difficile au sein de l'Office des immeubles et des constructions (OIC) ainsi que des causes de cette situation. La Direction des travaux publics et des transports (DTT) a été priée de

rendre compte, dans un délai d'un an, de l'application des dix recommandations formulées à cet effet. La DTT s'est acquittée de cette obligation dans un rapport publié au printemps 2022.

### Les mesures ont été mises en œuvre

Après avoir examiné ce rapport, la CGes est parvenue à la conclusion que la Direction prenait les recommandations très au sérieux et considérait leur mise en œuvre comme une opportunité d'apporter des optimisations. Parmi les mesures prises par la DTT figurent l'engagement de personnel supplémentaire et l'introduction d'une nouvelle culture de conduite au sein de l'office. De plus, un processus de commande standard a été défini pour les besoins de surfaces supplémentaires des différentes Directions. La DTT a en outre annoncé qu'elle optimiserait l'ensemble des processus de l'office d'ici 2025 et qu'elle ne comptait plus externaliser ses mandats de représentation des maîtres d'ouvrage à partir de 2025. Comme de nombreux travaux sont encore en

cours, la commission a demandé à la DTT de lui soumettre à nouveau un compte rendu sur la mise en œuvre des mesures.

Rapport d'activité au programme de la session d'été La Commission de gestion exerce, en vertu de la loi, la haute surveillance sur le Conseil-exécutif, l'administration cantonale et les autres organisations chargées de tâches publiques. Dans son rapport d'activités 2022, elle fournit un point complet sur ses activités et investigations menées au cours de cette période. La CGes s'est ainsi penchée sur l'avancée de la réalisation des aires de stationnement pour les gens du voyage suisses à Cerlier, Herzogenbuchsee et Muri bei Bern. Elle a également été informée – dans un nouveau format – de la situation de l'informatique dans l'administration cantonale. De plus, le programme cantonal d'aide aux cas de rigueur pendant la pandémie de coronavirus et les activités de promotion économique ont également occupé la CGes en 2022.

## Adresses utiles

### Service de maintien à domicile (SMAD)

**La Neuveville - Plateau de Diesse**  
Route de Neuchâtel 19 - 2520 La Neuveville  
Tél. 032 751 40 61 - [www.smad.ch](http://www.smad.ch)

### Service Transports Croix-Rouge Tavannes

District de La Neuveville, avez-vous besoin d'aide ?  
Transports de personnes (médecin, coiffeur, etc)  
Renseignements : **lundi-vendredi de 8h30 à 11h30**  
Tél. 032 489 10 03

### Home Montagu et foyer de jour

Rue Montagu 8 - 2520 La Neuveville - Tél. 032 751 26 96  
**Repas à domicile** : tél. 032 751 21 05  
[www.home-montagu.ch](http://www.home-montagu.ch)

### Secrétariat de la Paroisse Réformée

Nouveaux horaires : le secrétariat, Grand Rue 13, est ouvert les matins de 8h30 à 11h30 LU, ME, JE, VE.  
Tél. 032 751 10 35, Courriel : [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)  
Visitez notre site Internet : [www.paroisse2520.ch](http://www.paroisse2520.ch)

### Secrétariat de la Paroisse Catholique

(rue des Mornets 15) : ouvert mardi de 14h à 17h30.  
La secrétaire est atteignable au 032 751 28 38 tous les jours, sauf lu et ve après-midi. Autre contact : Yannick Salomon, théologien en pastorale, tél. 079 352 38 12. [www.upbiene-laneuveville.ch](http://www.upbiene-laneuveville.ch)

### Service de l'Équipement de La Neuveville

Service de garde, no de tél. 032 752 10 99. Uniquement pour les urgences liées aux réseaux hors des heures d'ouverture de l'administration.

### Administration du cimetière de La Neuveville

Pour tous renseignements : Tél. 079 248 26 26

### Service payant de bus durant le week-end

**Noctanbus** : départ de la Place Pury (Neuchâtel) à 2h15 & 4h  
**Moonliner** : départ de la Gare (Bienne) à 2h15

### Jura Bernois tourisme

Rue du Marché 4, 2520 La Neuveville, ouvert du mardi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h. Samedi & dimanche 9h-15h.  
Infos et manifestations sous [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch).  
Courriel : [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch) / Tél. 032 751 49 49

## Agenda

### Musée d'art & d'histoire de La Neuveville

Ouvert du 29 avril au 29 octobre 2023. Samedi et dimanche de 14h30 à 17h30. Exposition temporaire intitulée "Petites annonces" présentant plusieurs centaines d'anciennes publicités, toutes parues dans le Vignoble et le Courrier entre 1861 et 1915. et l'exposition "Ville d'étude et de séjour" prolongée en 2023.  
[www.museelaneuveville.ch](http://www.museelaneuveville.ch) - [musee.laneuveville@bluewin.ch](http://musee.laneuveville@bluewin.ch)

### Musée de la vigne du lac de Bienne, Chavannes / Gléresse

Le musée est ouvert tous les samedis et dimanches du 29 avril au 29 oct 2023 de 13h30 à 17h.  
Visites guidées et locations de salles sur demande  
Renseignements: Tél. 032 315 21 32  
[www.rebbaumuseum.ch](http://www.rebbaumuseum.ch) - [info@rebbaumuseum.ch](mailto:info@rebbaumuseum.ch)

### Fondation de l'hôtel de ville / Musée, Le Landeron

Le Musée est ouvert tous les samedis et dimanches de 14h30 à 17h30. Exposition permanente, vigne et culture, autrefois au Landeron.

### Café Théâtre de la Tour de Rive - La Neuveville

**Auditions des élèves de l'École de Musique du Jura bernois**  
Vendredi 12.05.2023 EMJB – élèves de Cyprien Rochat  
Mercredi 24.05.2023 EMJB – élèves de Caryl Baker  
Vendredi 26.05.2023 EMJB – récital d'Arthur Harsch  
Mercredi 28.06.2023 EMJB – élèves de Nadia Gigandet

## Appel d'urgence

Tél. 117 Police, appel d'urgence

Tél. 118 Feu, appel d'urgence

Tél. 144 Ambulances, appel d'urgence

Tél. 145 Intoxications, appel d'urgence

Tél. 147 Aide téléphonique pour les enfants et les jeunes

### Paroisse réformée de La Neuveville

Venez découvrir les douze magnifiques tableaux de Catherine Louis qui nous emmène sur les traces de "Mémé Jardin et de son petit-fils." ! Au secrétariat paroissial pendant les heures d'ouvertures !

**Vendredi 12 mai**

Cultes dans les homes à 10h à Monrepos et 10h45 à Montagu

16h30, rencontre des enfants à la maison de paroisse avec Wanda et Annemarie

**Dimanche 14 mai**

10h, Blanche église, le Chœur Shante de Bienne sous la direction de Fanny Anderegg nous propose un tour du monde en chansons pour la ceste fête des mères où des roses seront distribuées. Partage du verre de l'amitié. Bienvenue à tous pour se laisser enchanter !

17h, Concert de l'Ensemble instrumental de La Neuveville

**Mercredi 17 mai**

10h, groupe de prière et de partage biblique à la salle Schwander

**Jeudi 18 mai**

10h, Blanche-Eglise, culte régional de l'Ascension avec le pasteur Marco Pedroli. Sara Gerger, oque. Sainte-Cène

**A votre service**

Pasteur John Ebbutt, 032 751 28 57, 078 648 57 23, [j.ebbutt@macquality.ch](mailto:j.ebbutt@macquality.ch)

Pasteure Marie-Laure Krafft Golay, 032 315 11 53

Secrétariat : Sylvie Augier Rossé, 032 751 10 35

Retrouvez toutes nos infos et l'enregistrement des prédications sur notre site internet :

[www.paref2520.ch](http://www.paref2520.ch) - [info@paref2520.ch](mailto:info@paref2520.ch)  
et [www.lac-en-ciel.ch](http://www.lac-en-ciel.ch)

### Kirchgemeinde Pilgerweg Bielensee

**Sonntag, 14. Mai**

10.15 Uhr, Gemeindesaal Tüscherz: Gottesdienst "Gastfreundliche Kirche". Mit Pfrn. Corinne Kurz, Miriam Vaucher (Klavier) und Marlise Hirt als Gastgeberin (Kaffee und Imbiss).

**Donnerstag, 18. Mai**

10.15 Uhr, Kirche Twann: Konfirmations-Gottesdienst an Auffahrt. Mit Pfr. Peter von Salis und Pfrn. Corinne Kurz sowie Miriam Vaucher (Musik). Anschliessend Apéro der Kirchgemeinde und Eltern.

**Pikettdienst**

29. April bis 2. Juli: Pfr. Peter von Salis  
(Telefon 078 741 37 64)

[www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch](http://www.kirche-pilgerweg-bielensee.ch)

### Paroisse catholique de La Neuveville

Messes dominicales à La Neuveville

Dimanche 14 mai, fêtes des mères, 10h, église Notre-Dame de l'Assomption.

### Paroisse réformée Diesse, Lamboing, Prêles

**Dimanche 14 mai**

Culte de la Fête des Mère à Diesse, 10h, participation des enfants et cadeaux surprises pour les mamans, service de voiture (voir ci-dessous)

## 11 / Paroisses

### Culte de l'Ascension

Jeudi 18 mai, 10h, Blanche-Eglise de La Neuveville  
Visite du temple de Colombier et de ses alentours

Vendredi 26 mai, rdv 13h15 parking de la paroisse, retour à 17h environ, visite du temple, de la cour du château, balade au coeur du village et collation avec la spécialité locale. Participation: Fr. 25.- Inscription auprès de Mme Katia Schneider au 079 347 57 88, dernier délai: 23 mai

**Fête autour du clocher**

Samedi 3 juin, 11h-17h, la fête sera belle, le programme: visite historique de l'église, bricolage et chasse aux trésors pour les enfants, exposition, descente en rappel du clocher, découverte de l'orgue et concert. Des précisions seront données dans une prochaine édition du Courrier

**Course de la Solidarité**

12<sup>ème</sup> édition, vendredi 18 août, Prêles, infos :

[www.coursedelasolidarite.ch](http://www.coursedelasolidarite.ch)

**Service de voiture**

9h35 école à Prêles / 9h40 La Poste Lamboing; si le culte a lieu à Nods ou La Neuveville, ajouter 9h45 au centre du village à Diesse

### Paroisse de Nods

**Dimanche 14 mai**

10h à Diesse, culte

**Mardi 16 mai**

9h à la cure, lecture biblique et prière.

**Jeudi 18 mai**

10h à la Neuveville: régional Ascension.

**Dimanche 21 mai**

10h culte régional à Diesse

**Contacts**

M. le Pasteur Marco Pedroli est à votre disposition au 076 588 98 85 ou par email [marco.pedroli@sunrise.ch](mailto:marco.pedroli@sunrise.ch)

N'hésitez pas à le contacter !

**Catéchète professionnelle**

M<sup>me</sup> Sarah Holzmann 079 654 63 58

### Eglise Evangélique de l'Abri, La Neuveville

Dimanches : Culte à l'église de l'Abri.

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> dimanches du mois 10h : Culte groupes de vie. Cours message ou réflexion et partages en groupes. (également en streaming)

2<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Cultes intergénérationnels. Sans streaming

4<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Culte Bible en main. (également en streaming)

Si 5<sup>ème</sup> dimanche du mois à 10h : Vous référer au site internet.

Le programme est actualisé régulièrement sur le site

[www.labri.ch/agenda](http://www.labri.ch/agenda)

Pasteur Didier Suter : 032 751 36 65 ou [pasteur@labri.ch](mailto:pasteur@labri.ch)

Pouvoir tout dire  
et être écouté

Un entretien aide.  
Anonyme et confidentiel. 24h sur 24.

Tel: 143  
La Main Tendue

Aide par mail: [www.143.ch](http://www.143.ch)

UN HOMME N'EST JAMAIS SI GRAND  
QUE LORSQU'IL EST À GENOUX POUR  
AIDER UN ENFANT. PITTAGORE.

Comme Zinedine Zidane, soutenez les  
enfants atteints par une leucodystrophie  
en Suisse !

ELA  
IBAN : CH02 0900 0000 1737 1750 7

Je m'aide...  
aidons nous !

Selbsthilfe BE  
Info-Entraide BE

Dans des groupes d'entraide  
autogérés échanger - avancer

[www.infoentraide-be.ch](http://www.infoentraide-be.ch) | 0848 33 99 00